



Égalité Fraternité

Offre de poste - « Faisant fonction d'inspecteur en langue et culture occitanes » dans l'académie de Toulouse.

Date de vacance de la mission : 1er décembre 2024.

Date de publication de l'offre : 13 juin 2024

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à M. le Recteur de l'académie de Toulouse - <u>ce.recteur@ac-toulouse.fr</u> dans un délai de quatre semaines à compter de la date de publication de l'offre de poste sur le site de l'académie de Toulouse.

Pour toute information, vous pouvez adresser une demande auprès de la DPATE : dpate1@ac-toulouse.fr

Sous l'autorité du recteur d'académie, vous êtes chargé(e) de veiller à la mise en œuvre de la politique éducative définie par la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et déclinée dans le projet académique, aux différents échelons territoriaux. Vos missions devront prioritairement contribuer à l'amélioration continue de l'acquisition par tous les élèves des savoirs fondamentaux, des compétences et d'une culture générale en vue d'œuvrer en faveur de leur réussite à tous.

En qualité d'expert, les missions ci-dessous énoncées sont confiées au faisant-fonction d'inspecteur en langue et culture occitanes.

1. Missions disciplinaires

En lien avec les IA-IPR, vous contribuez au pilotage de la discipline « Langue vivante régionale - Occitan » en vous appuyant sur l'état de la situation adossé aux indicateurs académiques et nationaux (évaluations et résultats aux examens), et vous accompagnez les professeurs et les équipes dans la mise en œuvre des enseignements, en conformité avec les programmes et les référentiels. Cela inclut des activités d'inspection et d'évaluation individuelle (suivi des stagiaires, PPCR) ou collective, le recrutement et le suivi des contractuels. Vous sont également confiées des tâches liées à la formation initiale et continue et aux examens, en lien avec l'EAFC et l'INSPE.

2. Missions particulières académiques

Vous vous engagez au service de la stratégie académique. Vous participez à l'évaluation des enseignements, des dispositifs et vous faites partie des évaluateurs externes des écoles et des établissements. Vous contribuez à la mise en œuvre des réformes et des dispositifs nationaux et académiques, ainsi qu'au contrôle de l'instruction en famille.

Vous exercez, en outre, les missions suivantes :

Vous coordonnez les enseignements de langue et culture régionales aux différents niveaux en lien avec l'ensemble des IA-DASEN, des IEN départementaux chargés de l'occitan, avec la mission académique « Enseignement bilingue du 1^{er} degré » et l'ensemble des services académiques concernés.

Vous participez aux deux sessions annuelles du Conseil académique pour l'enseignement de l'occitan et contribuez à leur préparation ; vous assistez aux réunions des groupes de travail départementaux Occitan.

Vous proposez des éléments de réponse aux sollicitations relatives à l'enseignement de l'occitan émanant de divers partenaires

Vous collaborez avec les services de l'Office public de la langue occitane pour la mise en place de dispositifs partenariaux (formation Ensenhar, communication, ressources pédagogiques) et assistez aux instances du groupement.

Vous coordonnez la conception des sujets et le déroulement des épreuves d'occitan du CRPE spécial langue régionale.

Vous participez au jury de certification complémentaire DNL en occitan et organisez les dispositifs d'habilitation des enseignants en occitan.

Vous contribuez au déroulement et à l'évaluation de l'épreuve d'histoire-géographie du DNB pour les candidats bilingues qui composent en occitan.

Vous participez aux jurys de CAFFA, CAFIPEMF et CAPPEI lorsqu'une expertise disciplinaire est requise.

Vous assurez la présidence du jury académique du Diplôme de Compétence en Langue (DCL Occitan).

Vous contribuez au contrôle des écoles et établissements privés hors contrat du réseau associatif Calandreta.

3. Les missions assurées au niveau national

En accord avec l'autorité académique et sous l'égide de l'inspection générale, des missions de niveau national peuvent vous être confiées, telles que le pilotage de la conception des sujets d'enseignement de spécialité LLCER-Occitan au baccalauréat, la traduction en occitan des consignes des sujets de DNB ouvrant la possibilité de composer en langue régionale, la participation aux jurys des concours du CAPES d'Occitan et de l'agrégation Langues de France, etc.